

fois, il ne faudrait pas trop s'étonner s'il en coûte au ministère des Postes un cent de plus pour transporter au Canada une lettre qui pèse deux onces...

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le secrétaire parlementaire voudrait-il reprendre sa place? La présidence se rend compte que les députés aimeraient peut-être débattre la question un peu plus longtemps que d'habitude, et je suis sûr qu'il a plu à tous les députés qu'une grande latitude ait été accordée au député de Saint-Jean-Lancaster (M. Bell). La présidence voudrait en faire autant pour le secrétaire parlementaire si tel était le sentiment général de la Chambre, mais en raison des usages et du Règlement établis, il me semble que nous devrions faire inscrire au compte rendu que nous sommes convenus que le débat s'éloigne quelque peu du sujet à l'étude.

M. Mahoney: Monsieur l'Orateur, je pense que ce bill vise à donner aux consommateurs les moyens de s'assurer qu'on ne les dupe pas quand ils achètent de l'essence. Ce que je veux faire ressortir, c'est que si le ministère des Postes a déterminé, voici un an, qu'il faudrait payer un cent de plus pour acheminer une lettre de 2 onces à travers le Canada, il n'y a pas lieu d'être surpris que les compagnies pétrolières aient trouvé qu'il leur en coûtait 70 p. 100 d'un cent de plus pour transporter 7 livres supplémentaires d'essence, ce qui correspond à la hausse du prix qui a été annoncée à l'époque.

Il me semble que tout cela tient en réalité au fait que le prix de détail de l'essence—compte non tenu, par exemple, des taxes prélevées à Toronto—a augmenté de 1.7 cent par gallon, ou bien de 6 p. 100 au cours des quinze dernières années, tandis que l'indice général des prix au Canada augmentait de 40 p. 100. On a généralement négligé ce facteur. En fait, le prix de l'essence a été très bien contenu grâce aux pratiques de cette industrie en matière de commercialisation, et je tenais seulement à signaler cela au moment où j'appuie ce bill qui permettra au public de s'assurer par lui-même qu'on ne le dupe pas lorsqu'il achète de l'essence.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Monsieur l'Orateur, je voudrais m'associer à ceux qui ont rendu hommage à mon fidèle ami, le député d'Ottawa, pour la perspicacité dont il a fait preuve en proposant cette mesure législative. A l'instar de l'un des députés qui ont parlé avant moi, je voudrais réaffirmer que ce qui est en jeu ce n'est pas simplement le taux d'octane de l'essence. C'est un terme technique employé par les raffineurs, mais le taux d'octane n'intervient guère quand il s'agit de déterminer la qualité du carburant utilisé par un automobiliste.

• (4.20 p.m.)

Toutefois, je dirai à l'auteur de la motion même si j'ai beaucoup voyagé en voiture, l'essence que j'ai achetée dans n'importe quelle province canadienne ne m'a jamais causé d'ennuis. Je n'ai jamais eu la même chance ailleurs, mais je ne me souviens pas d'avoir jamais obtenu de l'essence de qualité inférieure au Canada. Je peux vous assurer que ma voiture est en excellent état, et c'est peut-être la raison.

Comme on l'a déjà signalé cet après-midi, la plupart de nos essences contiennent du plomb.

[M. Mahoney.]

Une voix: Il est impossible de l'éliminer.

M. McCutcheon: Si, et elle est parfois parfumée. Je ferai remarquer à notre spécialiste en carburant de la Colombie-Britannique qu'il ne doit pas oublier que les gens éprouvent souvent des difficultés lorsqu'ils achètent de l'essence vieillie. Les raffineries ont parfois un excédent de production et des stocks considérables d'essence de première qualité. Lorsqu'elle est vieillie, elle est cédée à des postes qui la vendent au rabais. Je recommande donc à mon ami de rester à l'écart des postes d'essence qui vendent au rabais et de ne faire affaire qu'avec les stations-service reconnues.

Une voix: C'est un grippe-sou.

M. McCutcheon: La suggestion de faire des analyses ou des tests pour déterminer la pureté de l'essence est excellente. A l'heure actuelle, la Direction des poids et mesures inspecte les pompes à essence, mais tout ce que cela nous garantit, c'est de recevoir quatre pintes lorsque nous achetons quatre pintes. Il n'y a aucun test de qualité du produit. Je voudrais également signaler que je m'oppose énergiquement à la publicité qui exploite la basse teneur en plomb de l'essence pour faire monter les prix. Je ne crois pas que ce soit inclus dans la motion de mon honorable ami.

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: A mon avis, les fabricants d'automobiles tâchent sérieusement de rectifier la situation dont mon honorable ami a parlé. A l'encontre des modèles de 1969 la plupart des autos de 1971 sur le marché ne requièrent pas l'essence à haute teneur en octane. Si, pour alimenter un moteur à haute compression auquel il faut un carburant de qualité, on achète de l'essence n° 2 à un poste d'essence d'escompte, on ne peut pas s'attendre à un bon fonctionnement.

Après ces quelques remarques, monsieur l'Orateur, j'espère qu'on pourra passer immédiatement au vote que je ne veux pas retarder, car la proposition en vaut vraiment la peine.

M. Rose: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question? Le député de Lambton-Kent (M. McCutcheon) a parlé d'essence ancienne ou vieille. Est-ce à dire qu'il serait d'accord avec le vieux dicton: «There is no fuel like an oil fuel».

Une voix: Corrigez vos bleus.

[Français]

M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retarder indûment la discussion de ce bill et son renvoi au comité approprié.

Je suis toujours un peu étonné de constater qu'on parle d'octane, de pourcentage d'octane, d'information aux consommateurs d'octane et que personne n'ait pu en donner la définition. Il aurait été excessivement important que des députés nous éclairent sur ce sujet.

Je me souviens vaguement de quelques notions de chimie, que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) pourrait peut-être compléter puisqu'il s'y connaît en la matière.